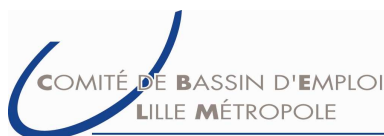




Contrat d'Etude Prospective territorial sur l'Arrondissement de Lille

Cahier des charges
Version 2 – octobre 2011



150 rue de Fontenoy
59100 ROUBAIX
Tél : 03.59.30.67.30
Fax : 03.59.30.67.31
Mél : cbe@cbelille.org

CONTRAT D'ETUDE PROSPECTIVE TERRITORIAL SUR L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

- Cahier des charges / version 2 -

1- Contexte :

Au cours des dernières décennies, l'économie dans l'arrondissement de Lille s'est transformée. L'économie tertiaire s'est développée parallèlement au déclin de l'industrie, et les activités présentes sur le territoire se sont diversifiées. Près de 512 000 actifs occupent un emploi sur l'arrondissement de Lille, qui connaît un chômage important (plus de 97 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi fin 2010)

Si la reconversion industrielle est presque achevée (l'industrie représente aujourd'hui moins de 12.7% des salariés, soit 47 000 emplois, alors qu'elle représentait environ 50 % des emplois au début des années 60), l'économie métropolitaine continue de se transformer, sous l'impact de nombreux facteurs : technologiques, démographiques, sociétaux, etc. Ces mutations ont des effets importants sur les activités et sur les emplois, notamment au sein de secteurs très présents sur le territoire, tel que le secteur du commerce : la VAD emploie plus de 12 000 salariés, la grande distribution 11 000 salariés.

Afin de « réussir les adaptations économiques nécessaires », et de « poser les jalons de l'économie de demain », Lille Métropole s'est dotée en 2009 d'un Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE), stratégie ayant pour ambition de « faire de l'agglomération lilloise une métropole à vocation internationale, attractive, innovante, performante et responsable »¹. Cette stratégie mise sur le **développement d'activités à haute valeur ajoutée, et notamment sur la filière du tertiaire supérieur, qui constitue une spécificité du tissu économique de l'arrondissement de Lille par rapport au reste du territoire régional** (66 % des emplois du tertiaire à forte valeur ajoutée du territoire régional sont concentrés sur l'arrondissement de Lille, soit environ 48 000 emplois).

Ces activités tertiaires à haute valeur ajoutée jouent un rôle entraînant sur le reste de l'économie locale, et devront ainsi contribuer dans les années à venir à la consolidation du tissu économique « traditionnel » et au développement de l'emploi, à la fois au bénéfice des salariés très qualifiés mais aussi au profit de salariés ayant un plus faible niveau de qualification.

Mais les évolutions constatées (déindustrialisation, développement des services, diversification des activités, restructurations de grandes entreprises de la VAD et de la grande distribution, montée en qualification des emplois, précarisation des emplois peu qualifiés, inégalités sociales persistantes,...), et l'ambition affichée d'une économie internationale (Lille, « capitale européenne »), innovante et compétitive, suscitent des interrogations quant aux perspectives d'emplois sur l'arrondissement de Lille, mais aussi quant à leur adéquation avec le profil et les aspirations des actifs du territoire :

- Quelles sont les perspectives d'évolution du marché du travail sur l'arrondissement de Lille (comment vont évoluer l'offre et la demande d'emplois sur le plan quantitatif et qualitatif) ?
- Quels impacts le développement des activités à forte valeur ajoutée aura-t-il sur l'emploi ? Quelles compétences recherchées par les entreprises du tertiaire supérieur ? Comment répondre aux futurs besoins de compétences de ces entreprises qui créeront des emplois de haut niveau ?
- Quels emplois induits par le développement de cette économie à haute valeur ajoutée dans le reste de l'économie (construction de bureaux, services aux salariés et aux entreprises,...) ? Quelles opportunités d'emplois pour les actifs les moins qualifiés du territoire ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, la DIRECCTE Nord-Pas de Calais, Lille Métropole et le Comité de Bassin d'Emploi Lille Métropole ont souhaité engager, dès 2009, une démarche prospective territoriale associant notamment les acteurs économiques et de l'emploi, qui a débouché sur un **projet de Contrat d'Etude Prospective (CEP) territorial**.

¹ Plan métropolitain de développement économique adopté le 29 mai 2009 – Lille Métropole Communauté Urbaine
CEP territorial – Arrondissement de Lille – cahier des charges

Le CEP fait l'objet d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre de sa politique visant à anticiper les mutations économiques, et de Lille Métropole dans le cadre de son Plan Métropolitain de Développement Economique, via une délibération communautaire du 1^{er} juillet 2011.

2- Les travaux préparatoires au CEP :

La mise en place du CEP a fait l'objet d'un travail préparatoire visant à :

- recenser, analyser, synthétiser les études et données statistiques disponibles pouvant alimenter le CEP (y compris les études prospectives de branche) ;
- réaliser des études complémentaires, notamment pour apporter un regard sur les ressources humaines du territoire et les métiers exercés par les salariés sur l'arrondissement ;
- mobiliser les acteurs du territoire dans la démarche prospective (apport de contributions, partage d'expertise,...) ;
- définir les objectifs et le contenu du CEP sur l'arrondissement de Lille.

Ces travaux se sont appuyés sur un groupe de travail réuni dans le cadre de l'Observatoire Partenarial de l'Economie (OPE LM), dont l'une des missions est de développer une veille prospective afin de mieux anticiper les mutations économiques du territoire, des entreprises et des ressources humaines.

Ils ont abouti à la production d'un état des lieux des évolutions de l'économie et des Ressources Humaines dans l'arrondissement, ainsi que des facteurs impactant le marché du travail, publié en 2011 : « **Emplois et compétences sur Lille Métropole, quels visages en 2020 ? Etat des lieux préparatoire à un Contrat d'Etude Prospective territoriale** ».

Cet état des lieux, **téléchargeable sur le site Internet du CBE (www.cbelille.org)**, a permis de mettre en lumière les enjeux « emplois et compétences » sur l'arrondissement de Lille, et à servi de base pour définir le contenu et les objectifs du CEP.

Ce document, ainsi que l'ensemble des études recensées dans le cadre de la phase de travail préalable au CEP (cf. bibliographie page 85 de l'état des lieux préalable au CEP), seront mis à disposition du consultant.

3- Finalités et objectifs du CEP :

Le CEP a pour finalité d'aider les acteurs de l'arrondissement de Lille à **définir un plan d'actions** visant à anticiper les impacts sur l'emploi et les compétences de la transformation de son économie, et plus particulièrement les **besoins en compétences générés par le développement du tertiaire supérieur**.

Il a trois objectifs principaux :

- apporter aux acteurs du territoire une vision globale des perspectives d'évolution de l'emploi et des ressources humaines sur le territoire de l'arrondissement de Lille ;
- mesurer et qualifier l'impact sur l'emploi et les compétences qu'aura le développement de la filière du tertiaire supérieur et de ses activités de support intervenant tout au long de la chaîne de valeur, ou activités faisant l'objet d'une sous-traitance (services aux entreprises, aux salariés,...) ;
- identifier les actions à mettre en place pour anticiper ces évolutions, au bénéfice des salariés de la filière du tertiaire supérieur ou dont les emplois sont liés au développement de cette filière.

Le consultant veillera à ce que l'exercice prospectif réalisé dans le cadre du CEP soit appropriable par les acteurs du territoire et débouche sur un plan d'actions impliquant ces différents acteurs pendant et après le CEP.

4- Contenu du CEP :

L'étude prospective comportera donc **deux parties** : la première **ayant une dimension territoriale et transversale**, et la seconde ayant une **dimension « sectorielle » consacrée spécifiquement à la filière du tertiaire supérieur**.

La première partie vise à définir les trajectoires d'évolutions possibles de l'économie et des ressources humaines sur l'arrondissement de Lille à l'horizon 2020, permettant de cerner l'environnement dans lequel les entreprises (notamment les entreprises du tertiaire supérieur) ainsi que les actifs du territoire seront susceptibles d'évoluer. **Elle doit permettre d'apporter des éléments d'éclairage sur l'équilibre économique à trouver sur la métropole lilloise entre les secteurs tertiaire, industriel et du commerce, en tenant compte des compétences disponibles sur le territoire.**

La seconde partie portera sur la prospective de l'emploi et des compétences au sein des principales activités de la filière du tertiaire supérieur (cf. champ de l'étude § 6), mais aussi sur les emplois induits dans les activités « de support » ou « sous-traitées » (services aux entreprises, aux salariés,...).

Partie 1 : Définition de scénarios d'évolution du marché du travail à l'horizon 2020 :

La première partie de l'étude vise à apporter une **vision globale des évolutions du marché du travail à l'horizon 2020 sur l'arrondissement de Lille**. Il s'agit de définir des **scénarios contrastés** (quels avènements possibles du marché du travail ?), à partir :

- de projections d'évolutions démographiques et de leurs impacts sur la population active (et donc sur les ressources humaines présentes sur le territoire),
- de scénarios d'évolutions économiques, et de leurs impacts sur l'emploi,
- de la confrontation (ou de la combinaison) de ces scénarios permettant de définir différentes situations possibles du marché du travail en 2020 (pénurie de main d'œuvre ou d'emploi ? ...)

Cette première partie ne devra pas occuper plus du quart du temps consacré à cette étude (de façon à privilégier l'analyse qualitative et la construction d'un plan d'actions prévues en seconde partie).

Le consultant devra donc « pré-définir » des scénarios envisageables (avant de les faire valider par le comité de pilotage) en s'appuyant notamment sur :

→ **l'analyse de travaux prospectifs préexistants, dont :**

- les scénarios envisagés dans le diagnostic SCOT de Lille Métropole (tendanciel, regain d'attractivité),
- les scénarios de France 2025 / France 2030 (Centre d'Analyse Stratégique),
- les projections de la population active sur l'arrondissement réalisées par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (sortie prévue en septembre 2011),
- le rapport « Emplois et compétences sur Lille Métropole, quels visages en 2020 ? - Etat des lieux préparatoire à un CEP territorial » - publié par le CBE LM en avril 2011.

→ **une série d'entretiens avec quelques acteurs « clés » (élus, acteurs économiques, ...) du territoire dont la liste sera définie avec les commanditaires de l'étude.**

Les scénarios envisagés feront ensuite l'objet d'une confrontation avec la vision des principaux acteurs du territoire (à travers l'organisation d'une ou de plusieurs réunion(s) de concertation), de façon à permettre aux acteurs locaux d'apporter leur contribution à la définition de ces scénarios et à favoriser leur appropriation à travers une **démarche participative**.

Les scénarios économiques devront tenir compte notamment :

- des impacts potentiels sur l'emploi des nouveaux modèles économiques émergents ou en développement (économie de la fonctionnalité, économie servicielle). Ces évolutions touchent particulièrement des secteurs clés sur l'arrondissement : la VAD, la grande distribution, mais aussi le reste de l'économie ;

- des incertitudes concernant l'évolution des activités industrielles sur l'arrondissement (relocalisation d'activité, ou pas ?) ainsi que de l'évolution de certaines activités tertiaires (restructurations, voire délocalisations envisageables ?) ;
- de l'estimation des impacts « emplois » de la stratégie de développement économique du territoire (sites d'excellence, pôles de compétitivité...), sans oublier de prendre en compte les secteurs émergents soutenus par Lille Métropole tels que l'éco-construction ou encore les industries culturelles et créatives,
- du contexte transfrontalier (Eurométropole).

Pour chaque scénario envisagé, l'impact « emploi » sera mesuré à partir :

- de projections quantitatives des emplois par secteur d'activité (à partir de données du recensement de la population de l'INSEE / NAF 2003 en 17 postes), fournies par le CBE LM ;
- de projections quantitatives des emplois par métier (à partir de données du recensement de la population de l'INSEE / FAP 2003 en 86 familles professionnelles, fournies par le CBE LM) ;
- de l'analyse des « tensions » potentielles sur le marché du travail (écarts entre offre et demande d'emploi ? pour quels métiers ?) et des leviers d'actions possibles pour le territoire.

• **Productions attendues à l'issue de la première partie du CEP :**

- la définition de 4 scénarios d'évolution possible du marché du travail sur l'arrondissement de Lille à l'horizon 2020 : projections quantitatives complétées d'une analyse qualitative,
- une estimation de l'impact emploi de la stratégie de développement économique de la métropole (aménagement de sites d'excellence / appui aux pôles de compétitivité, appui aux filières,...),
- la liste des principaux métiers créateurs d'emploi d'ici 2020 / estimation du nombre d'emplois avec variantes selon les scénarios identifiés,
- la liste des principaux métiers destructeurs d'emploi d'ici 2020 / estimation du nombre d'emplois d'ici 2020 avec variantes possibles pour chaque scénario identifié,
- la liste des principaux métiers concernés par les départs en retraite d'ici 2020 / estimation du nombre de salariés concernés,
- la liste des principaux métiers peu qualifiés créateurs d'emplois à l'horizon 2020 / estimation du nombre d'emplois d'ici 2020 avec variantes possibles pour chaque scénario identifié,
- la liste des principaux métiers très qualifiés créateurs d'emplois à l'horizon 2020 / estimation du nombre d'emplois d'ici 2020 avec variantes possibles pour chaque scénario,
- une analyse plus globale des tensions susceptibles de se produire sur le marché local de l'emploi, des difficultés / risques auxquels le territoire est susceptible d'être confronté dans l'avenir, et devant faire l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs du territoire (pénurie de compétences pour des fonctions ou métiers stratégiques, écart croissant entre aspiration des salariés et conditions d'emploi, manque d'attractivité,...).

A l'issue de la première partie de l'étude, le consultant produira un rapport détaillé (méthode/résultats/préconisations) ainsi qu'une synthèse des conclusions de cette première partie (format papier et informatique / synthèse en format .doc et .ppt)

• **Objectifs poursuivis par les commanditaires de l'étude :**

Les résultats de la première partie du CEP constitueront une base de travail pour les commanditaires de l'étude et l'ensemble des acteurs du territoire. Ils doivent notamment contribuer, à l'issue de l'étude, à :

- **définir des orientations en matière de politique d'emploi et de compétences à l'échelle de l'arrondissement** (quels objectifs le territoire se donne à l'horizon 2020 au regard des scénarios envisagés ? quelles priorités d'actions / leviers d'actions, quelles actions complémentaires aux actions déjà existantes ?),

- **définir des cibles d'actions prioritaires sur l'arrondissement de Lille** (secteurs, métiers,...), notamment pour les actions d'accompagnement des entreprises (GPEC,...) et des salariés (évolution professionnelle,...) portées par les organisations patronales, les maisons de l'Emploi, les EIF,
- **enrichir les outils de communication et publications sur le marché local de l'emploi d'une vision prospective** (portail « Marché Local de l'Emploi », outils de présentation du marché local de l'emploi utilisés par les acteurs de l'emploi, de l'orientation tels que les Espaces Info Formation, Pôle Emploi, les missions locales, les CIBC, les « plateformes mobilité », le CBE, ... pour sensibiliser les publics au marché local de l'emploi, ...),
- **mettre en évidence des thématiques, des problématiques qui pourraient faire l'objet de travaux prospectifs ultérieurs plus approfondis.**

Cette première partie doit également servir de base de travail pour la seconde partie de l'étude, consacrée à la filière du tertiaire supérieur.

Partie 2 : définition des impacts sur l'emploi et les compétences du développement de la filière du tertiaire supérieur, et de ses activités induites :

L'avenir économique de la métropole s'appuie sur des activités à haute valeur ajoutée, que l'on retrouve en grande partie dans la filière du « tertiaire supérieur ». Ces activités constituent à la fois une filière stratégique soutenue dans le cadre de la politique de développement économique mise en œuvre par Lille Métropole, et une caractéristique du tissu économique de la métropole comparé à la région Nord Pas de Calais (2/3 des emplois du tertiaire supérieur régionaux sont concentrés sur Lille Métropole).

C'est pourquoi la seconde partie du CEP aura pour objectif de réaliser une analyse prospective quantitative et qualitative des évolutions de l'emploi et des besoins en compétences liés au développement de la filière du tertiaire supérieur sur l'arrondissement de Lille à l'horizon 2020.

Comme indiqué précédemment, il s'agira d'analyser à la fois l'évolution des emplois au sein des activités principales de cette filière (emplois directs de haut niveau), mais aussi de regarder les impacts indirects du développement de ces activités (notamment les emplois induits de premier niveau de qualification tels que les emplois de la construction de bureaux, de nettoyage et en aval de restauration collective, conseil et maintenance en informatique, sécurité, ...).

Le consultant s'appuiera, dans cette seconde partie du CEP, sur les études et données suivantes :

- une étude prospective réalisée par la CCI Grand Lille et l'EDHEC sur le tertiaire à forte valeur ajoutée : « Le tertiaire à forte valeur ajoutée pour Lille et sa région : Horizon 2020 – Vision & trajectoires d'actions » ;
- une étude réalisée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole dans le cadre du diagnostic SCOT : « Les dynamiques économiques : forces en présence et perspectives, analyse quantitative », complétée par une analyse qualitative de l'évolution des principales filières économiques de l'arrondissement.
- les données INSEE du recensement de la population : répartition des emplois du tertiaire par métier et par secteur d'activité à partir des données du recensement de l'INSEE de 2006 / FAP 2003 / 237 postes) / commande à réaliser auprès de l'INSEE après concertation avec le CBE et la CCI de Région.

• Productions attendues :

- pour chaque scénario envisagé, la projection quantitative des emplois par métier (secteurs du tertiaire supérieur et emplois induits),
- pour chaque scénario, la liste des métiers en développement / « sensibles » au sein du tertiaire supérieur d'ici 2020 / le nombre d'emplois potentiels par métier,
- l'identification des écarts potentiels avec les ressources humaines disponibles sur le territoire aujourd'hui et en 2020,

- la construction de fiches métiers indiquant les compétences recherchées / les évolutions attendues d'ici 2020 (une sélection des métiers « clés » ou « sensibles » pourra être opérée par le comité de pilotage de l'étude),
- la définition de préconisations d'actions pour répondre à ces besoins quantitatifs et qualitatifs de main d'œuvre sur l'arrondissement de Lille.

La liste des métiers qui feront l'objet d'une fiche détaillée sera validée en comité de pilotage.

A l'issue de la seconde partie de l'étude, le consultant produira un rapport final détaillé (méthode/résultats/préconisations) ainsi qu'une synthèse des conclusions du CEP (format papier et informatique / synthèse en format .doc et .ppt)

- **Objectifs poursuivis par les acteurs du territoire :**

Cette deuxième partie de l'étude vise à :

- compléter l'étude prospective économique réalisée par la CCI et l'EDHEC (« Le tertiaire à forte valeur ajoutée pour Lille et sa Région : Horizon 2020 ») par une analyse qualitative de l'évolution de l'emploi et des compétences dans cette filière (cette étude affiche un objectif de création de près de 80 000 emplois d'ici 2020 au niveau régional. On peut estimer qu'une majorité de ces emplois seront créés dans l'arrondissement de Lille...),
- définir, en concertation avec les acteurs concernés (branches professionnelles, OPCA, Lille Place Tertiaire, CCI, LMCU, Unité Territoriale de la DIRECCTE, Pôle Emploi,...) un plan d'actions visant à éviter des tensions sur le marché du travail liées au développement et à l'évolution de ces métiers sur l'arrondissement de Lille.
- identifier et valoriser auprès des publics les impacts induits par le développement du tertiaire supérieur dans d'autres secteurs (restauration, services d'entretien de bureaux, commerces de proximités,...), offrant des perspectives d'emplois moins qualifiés.

5- Echelle territoriale de l'étude :

Le territoire de référence est celui de l'arrondissement de Lille (les données statistiques seront traitées à cette échelle).

Le CEP devra néanmoins tenir compte de l'environnement dans lequel s'inscrit l'arrondissement, et notamment de son positionnement au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille et de l'Eurométropole.

6 – Champs de l'étude :

L'analyse transversale portera sur l'ensemble des activités présentes sur le territoire.

L'analyse « filière » portera sur les activités principales du tertiaire supérieur et les activités induites :

- La filière tertiaire à forte valeur ajoutée inclut les **activités de services aux entreprises à forte valeur ajoutée ainsi que les sièges des grands groupes.**

Le tableau ci-après indique les secteurs d'activités appartenant à cette filière.

Certaines activités n'apparaissent pas dans ce tableau mais devront néanmoins être prises en compte (par exemple certaines activités des « Industries Culturelles et Créatives » (ICC)² telles que les agences de design, une partie des activités financières et d'assurances,...). La liste définitive des secteurs à prendre en compte sera définie avec les membres du comité de pilotage.

² cf. Livre vert de la Commission Européenne : « *Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives* » - 2010

NB : Le tableau ci-après est basé sur la nomenclature 2008. Les données métiers dont dispose le CBE étant basées sur la nomenclature 2003, le consultant devra utiliser la table de passage entre les deux nomenclatures afin de pouvoir exploiter ces données métiers.

Annexe 1 **Extrait de la nomenclature INSEE : codes Naf retenus pour qualifier le tertiaire à forte valeur ajoutée (nouvelle nomenclature 2008)**

	Code NAF	Libellé NAF	Exemples
TIC	5829A	Édition de logiciel système et de réseau	SS2I, éditeur de logiciels,...
	5829B	Edit. logiciel outil développ. & langage	
	5829C	Edition de logiciels applicatifs	
	6201Z	Programmation informatique	
	6202A	Conseil en système & logiciel informati.	
	6202B	Tierce mainten. syst. & appli. nformati.	
	6203Z	Gestion d'installations informatiques	
	6209Z	Autres activités informatiques	
	6311Z	Traitt donnée, hébergt & activ. connexe	
	6312Z	Portails Internet	
Activités juridiques et comptables	6910Z	Activités juridiques	Notaires, auxiliaire de justice,...
	6920Z	Activités comptables	Services d'audit financiers, de vérification comptable,...
Sièges sociaux	7010Z	Activités des sièges sociaux	Cabinet d'audit, de conseils,...
Conseil	7022Z	Conseil pour affaire & autre conseil gestion	Services de direction, sièges sociaux ou administratifs d'entreprises
Ingénierie	7111Z	Activités d'architecture	
	7112A	Activité des géomètres	
	7490A	Activité des économistes de la construction	
	7112B	Ingénierie, études techniques	
	7120B	Analyses, essais & inspection technique	
R&D	7211Z	Recherche-développement en biotechnologie	
	7219Z	R&D : aut. sciences physique & naturelle	
	7220Z	R&D en sciences humaines et sociales	
Publicité	7311Z	Activités des agences de publicité	Ventes d'espaces publicitaires
	7312Z	Régie publicitaire de médias	Agence de pub,
	7320Z	Études de marché et sondages	
	7021Z	Conseil en relation publique & communication	

Source : « Le tertiaire à forte valeur ajoutée pour Lille et sa région : Horizon 2020 »
CCI Grand Lille / EDHEC – septembre 2010

- les activités induites seront définies par le consultant, à travers l'analyse des activités générées en amont (construction de bureaux,...) et en aval de la filière (services aux entreprises tels que le nettoyage). Elles feront l'objet d'une validation par les comités de pilotage de l'étude.

7- Horizon temporel du CEP

Les projections seront réalisées à l'horizon 2020.

Les préconisations d'actions pourront s'inscrire dans un échéancier plus proche (5 ans)

8 – Pilotage de l'étude et suivi de l'étude

Un comité de pilotage restreint est mis en place, présidé par la DIRECCTE et composé des représentants de la DIRECCTE, de LMCU, du CBE et des partenaires sociaux. Ce comité de pilotage

est l'instance décisionnelle (choix du consultant, suivi de l'étude, décisions sur le contenu et les calendriers de travail,..).

Il est composé de :

1 représentant de la DIRECCTE

1 représentant de Lille Métropole

1 représentant du CBE LM

1 représentant patronal désigné par le CA du CBE

1 représentant syndical désigné par le CA du CBE

D'autres acteurs du territoire pourront être associés si besoin à titre consultatif (CCI Grand Lille et de Région, Lille Place Tertiaire, pôle emploi, ADU LM, Unité Territoriale de la DIRECCTE,...).

Les décisions afférentes à la réalisation du CEP seront prises collégalement par les membres du comité de pilotage restreint.

Un **comité de pilotage élargi**, présidé par la DIRECCTE, est également mis en place. Il est composé des représentants de la DIRECCTE Nord Pas de Calais, de Lille Métropole Communauté Urbaine, du CBE LM, des partenaires sociaux, des chambres consulaires, d'OPCALIA, de l'AGEFOS PME, du Fongécif Nord Pas de Calais, des Maisons de l'Emploi de l'arrondissement de Lille, de Pôle Emploi, de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, du Conseil Général du Nord, du Conseil Régional Nord Pas de Calais et de l'Education Nationale.

En fonction des avancées et du contenu des travaux pourront être associés d'autres acteurs tels que les représentants des pôles de compétitivités et des agences de développement concernées, le Pôle Tertiaire de la CCI, Lille Place Tertiaire, ou encore les représentants des branches concernées par les emplois induits.

Le comité de pilotage élargi sera informé régulièrement de l'avancement de l'étude et pourra être consulté pour contribuer à sa réalisation.

Les comités de pilotage restreints et élargis se réuniront au minimum trois fois chacun (lancement, fin de la première étape, fin de l'étude).

Le consultant fera un reporting régulier de ses travaux auprès de l'équipe technique en charge du suivi de l'étude. Les modalités de reporting seront définies en amont de l'étude avec le consultant (réunions régulières, envoi de notes sur le travail réalisé,...).

9 - Modalités de réponse à l'appel d'offre

Les réponses au présent appel d'offre seront envoyées **par courrier** au Comité de Bassin d'Emploi Lille Métropole **au plus tard le 25 novembre 2011 (cachet de la poste faisant foi)**, à l'adresse suivante :

Comité de Bassin d'Emploi Lille Métropole
M.i.E. – Maison de l'Initiative et de l'Emploi
150 rue de Fontenoy
59100 Roubaix
à l'intention de Monsieur le Président, Jean Luc Deroo

Une version électronique de la proposition sera également adressée au Comité de Bassin d'Emploi par mail à l'adresse suivante : cbe@belille.org

Pour toute information complémentaire, les personnes référentes au sein du CBE sont les suivantes :
Eric VANHUYSSSE, Directeur (e.vanhuyssse@belille.org) / 03.59.30.67.30
Pascale ODOUX, Chargée de mission (pa.odoux@belille.org) / 03.59.30.67.30

Calendrier de sélection du prestataire par le comité de pilotage restreint :

- **9 décembre après midi : comité de présélection des prestataires sur la base des propositions écrites**
- **15 décembre matin : audition des cabinets retenus**

Les cabinets qui répondront au présent appel d'offre sont invités à retenir cette seconde date afin de pouvoir se rendre disponibles en cas de présélection. Ils seront informés par mail des lieux et horaires précis des auditions.

10 – Contenu des propositions :

Les propositions comprendront une description précise :

- de chaque étape de travail,
- des objectifs poursuivis dans chaque étape,
- de la méthode utilisée (entretiens, réunions, analyse de données, projections, ...)
- des productions mises à disposition des commanditaires de l'étude à la fin de chaque étape (forme et contenu)
- du calendrier prévisionnel de travail
- du mode et de la fréquence de reporting des travaux effectués auprès de l'équipe technique en charge du suivi de l'étude
- des références des consultants qui auront en charge la réalisation de l'étude en cas de sélection du cabinet

11 - Calendrier prévisionnel de réalisation de l'étude :

Le consultant sera désigné fin début décembre 2011.

L'étude sera réalisée sur une période de 9 mois maximum, comprenant la restitution des résultats de l'étude. **Elle sera réalisée entre début janvier 2012 et fin septembre 2012.**

12 – Critère de choix du consultant :

Les critères suivants seront pris en compte pour sélectionner le prestataire :

- l'adéquation de la proposition avec la commande précisée dans le présent cahier des charges
- l'expérience du consultant en matière de prospective territoriale et sectorielle
- le prix de la prestation
- la disponibilité du consultant
- la connaissance de l'arrondissement de Lille et de ses acteurs
- la connaissance des activités et métiers du tertiaire supérieur
- la capacité à élaborer un plan d'actions RH à partir des l'analyse des évolutions économiques d'un secteur, d'une branche professionnelle

13 – Propriété des résultats de l'étude

Les productions issues de cette étude seront la propriété des financeurs du CEP, c'est-à-dire de la DIRECCTE Nord - Pas de Calais et de Lille Métropole.

Synthèse cahier des charges CEP – Arrondissement de Lille

Partie 1	Calendrier	Contenu	Production attendue	Données, études disponibles
Construction de scénarios d'évolution du marché du travail à l'horizon 2020 sur l'arrondissement de Lille	Janvier à mars 2012	<ul style="list-style-type: none"> - « prédéfinition » de trajectoires envisageables sur l'arrondissement de Lille - validation des scénarios par le copil - consultation des acteurs locaux - projections quantitatives des emplois par secteur et par métier - analyse qualitative des tensions / risques : pénurie de main d'œuvre qualifiée, métiers en tension, dualité accrue du marché de l'emploi, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - estimation des impacts emploi de la stratégie de développement économique de LMCU (sites d'excellence,...) - 4 scénarios d'évolution du marché du travail à l'horizon 2020 <p>pour chaque scénario :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projections quantitatives des emplois par secteur et par métier (prévoir zoom sur les métiers du tertiaire supérieur – nomenclature plus fine) - liste des principaux métiers offrant des perspectives d'emploi (qualifiés et peu qualifiés) - liste des métiers en déclin à l'horizon 2015 - liste des métiers concernés par les départs en retraite - analyse des tensions potentielles sur le marché du travail à anticiper 	<ul style="list-style-type: none"> - diagnostic SCOT Lille Métropole – octobre 2010 - état des lieux préparatoire au CEP – avril 2011 - travaux de France 2025 - projections de la population active réalisées par l'ADU LM (en cours – sortie septembre 2011) - données du recensement de la population de l'INSEE de 2006 / NAF 2003 en 17 postes - données du recensement de la population de l'INSEE de 2006 / FAP 2003 en 86 familles professionnelles
	avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> - comité de pilotage restreint : validation des résultats de la première partie sélection des métiers qui feront l'objet d'une analyse plus approfondie en seconde partie (pouvant être différents selon les scénarios) - comité de pilotage élargi : présentation des résultats de la première partie et consultation sur les orientations de la seconde partie du CEP. 	<p>rapport intermédiaire (première partie) en format papier en 3 exemplaires et en format informatique</p> <p>+ une synthèse de ce rapport qui pourra être présentée dans les instances telles que le COPAR IEE de Lille Métropole, le CA du CBE, le Conseil de Gouvernance PMDE (format informatique type .ppt et .doc) et format papier</p>	

Partie 2	Calendrier	Contenu	Production attendue	Données, études disponibles
Prospective « emploi- compétences » dans la filière du tertiaire supérieur + activité induites	Avril à septembre 2012	Pour chaque métier identifié dans la phase 1 : <ul style="list-style-type: none"> - confrontation aux projections de main d'œuvre - analyse des évolutions de compétences dans ces métiers à l'horizon 2020 - définition d'un plan d'actions pour répondre à ces besoins quantitatifs et qualitatifs de main d'œuvre 	Production d'une analyse globale : <ul style="list-style-type: none"> - de l'évolution des emplois du tertiaire supérieur et des emplois induits sur l'arrondissement de Lille (à partir des scénarios) - des principaux emplois induits par le développement du tertiaire supérieur dans d'autres secteurs - des problématiques RH auxquelles les entreprises concernées risquent d'être confrontées : pénurie de main d'œuvre qualifiée,... (avec variantes possibles selon les scénarios envisagés) Listes des principaux métiers impactés par ces évolutions Production de fiches « métiers » : nombre de créations d'emplois à l'horizon 2020, compétences demandées aujourd'hui et demain, ... Définition d'un plan d'actions visant à éviter les tensions sur le marché du travail liées au développement de ces emplois et aux nouveaux besoins de compétences des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - « Le tertiaire à forte valeur ajoutée pour Lille et sa région : horizon 2020 » – EDHEC/CCI – septembre 2010 - « Les dynamiques économiques : forces en présence et perspectives, analyse quantitative », ADU LM - tableau des codes Naf retenus pour qualifier le tertiaire à forte valeur ajoutée – nomenclature 2008 + table de passage nomenclature 2003 - « Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives » - Livre vert – Commission Européenne - 2010
	septembre 2012	Copil restreint et élargi Validation et diffusion des résultats finaux du CEP	Rapport final (format informatique et format papier) + une synthèse (format informatique et format papier)	